

Elaboration du PRS 2

8^e journée des équipes 3 C

et réseaux territoriaux de

cancérologie de la région

Centre-Val de Loire

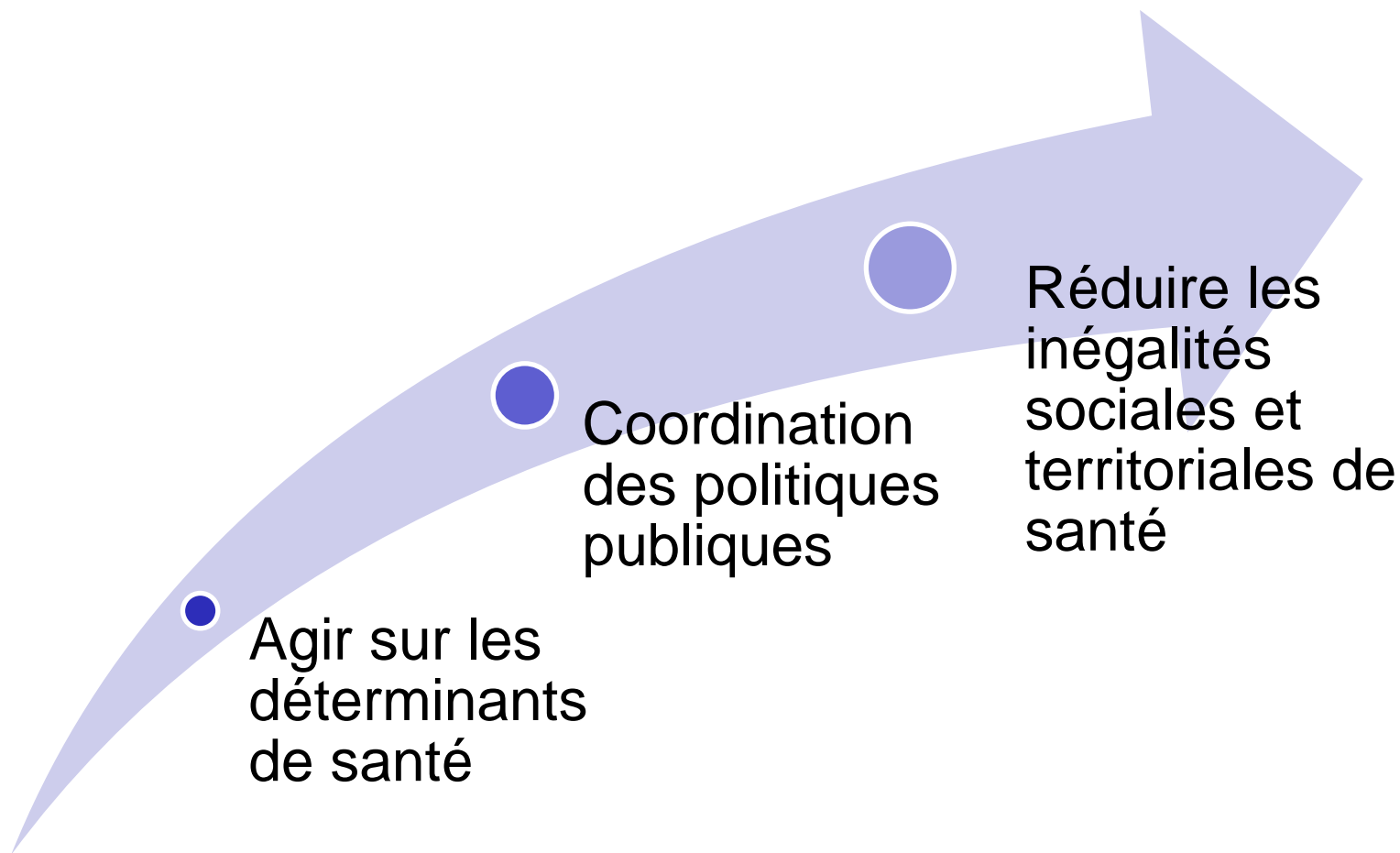
13 juin 2017
Blois



PRESENTATION DE LA DEMARCHE PRS2



PRS 2 : grands principes



PRS 2 : grands principes > enjeux



PRS 2

Cadre d'orientation stratégique (COS)

Objectifs généraux et résultats attendus à 10 ans

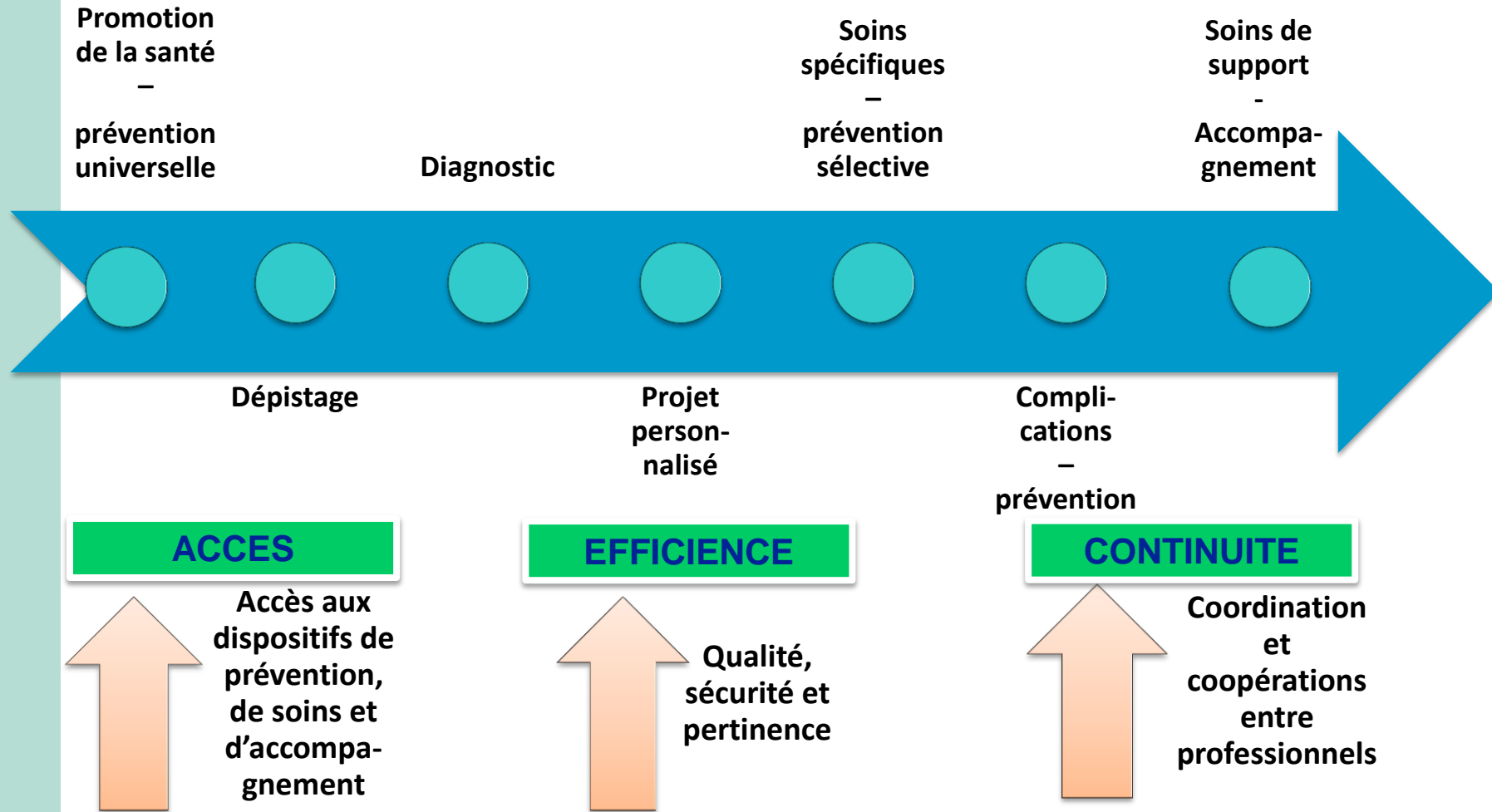
Schéma régional de santé (SRS)

Prévisions d'évolution et objectifs opérationnels à 5 ans

Programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS)



Schéma régional de santé



PRS 2

Diagnostic régional

- Documenter les intérêts à agir

Axe « accès au système de santé »

- **Planification de l'offre en santé (sanitaire, médico-sociale, biologie)**
- Objectifs en matière de prévention / promotion de la santé
- Démographie en professionnels de santé - Innovation en santé
- Personnes vulnérables / démunies

Axe « efficacité du système de santé »

- Qualité / sécurité du système de santé
- Gestion des risques en santé (environnementaux, exceptionnels)
- Pertinence du recours au système de santé

Axe « continuité des parcours de santé »

- Coordination des acteurs en santé
- Coopérations entre acteurs de santé
- Les systèmes d'information au service de la continuité des parcours

Parcours spécifiques

- Perte d'autonomie / PAERPA - Autisme
- Maladies neurodégénératives - **Cancer**
- Santé mentale - Addiction Handicap



Activités de soins concernées

- R. 6122-25 du Code de la Santé publique, 18 activités :
 - Médecine, Chirurgie, Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale
 - Psychiatrie ;
 - Soins de Suite et de Réadaptation ;
 - Soins de Longue Durée ;
 - Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques ;
 - Traitement des grands brûlés ;
 - Chirurgie cardiaque ;
 - Cardiologie interventionnelle ;
 - Neurochirurgie ;
 - Activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie ;
 - Médecine d'urgence ;
 - Réanimation ;
 - Insuffisance rénale chronique
 - Assistance Médicale à la Procréation, Examens génétiques
 - Traitement du cancer ;



Les équipements et matériels lourds (EML)

- Caméra à scintillation (ou gamma caméra), tomographe à émissions de positons (TEP)
- Appareil à imagerie par résonance magnétique (IRM)
- Scanographe à utilisation médicale (scanner) Caisson hyperbare
- Cyclotron à utilisation médicale



PRS 2 : calendrier général

01/01/2018
Arrêt des PRS2

Mars
2016

Juin
2016

oct
2016

Déc
2016

Mars
2017

Juin
2017

Sept
2017

Déc
2017

Evaluation PRS 1

Définition des Territoires de DS

31/10/2016
Définition des
territoires DS

01/01/2017
Installation des Conseils
territoriaux de santé

Diagnosics territoriaux partagés & diagnostic régional

COS

SRS

PRAPS

PRS

Consultations
obligatoires
au plus tard le
30/09/2017

Modalités suivi et évaluation du PRS 2



Questionnement citoyen

- Recueillir les attentes / préoccupations de la population en matière de santé pour les 10 ans à venir
- Format utilisé :
 - Questionnaire en ligne : Google Form (gratuit, déjà prêt à l'usage)
 - Une seule question : cocher 5 items parmi une 20aine
- Les réponses



* pourcentage sur 8 385 réponses à l'enquête de mars 2017
5 réponses maximum par personne



PRS 2 : Traitement du cancer



Groupe de travail

Chef projet : Laurence NEVEU

Co-pilote : Dr Emmanuelle LEBRUN

Référent dépistage : Viviane GENNA

Appui régional : Réseau OncoCentre

Groupe de travail composé de représentants issus :

- de structures publiques et privées,
- des fédérations,
- de réseaux territoriaux et régional,
- de centres de coordination en cancérologie,
- de structures de dépistage,
- d'associations d'usagers.

Parmi ces représentants les professionnels identifiés sont des :

- oncologues,
- hématologues,
- radiothérapeutes,
- gériatres,
- infirmiers,
- directeurs.



Deux objectifs PRS

- Définir les points de rupture du parcours de santé des personnes atteintes d'un cancer et les moyens à mettre en œuvre pour les résoudre,
- Etablir les objectifs qualitatifs et quantitatifs en cancérologie pour la région Centre-Val de Loire.



Points de rupture

- Accès aux soins :
 - Fuite des patients
 - Prise en charge des patients en situation socio-économique précaire
 - Transports et infrastructures de déplacement
- Offre de soins:
 - Visibilité de l'offre de soins ; disponibilité des ressources médicales, formations
 - Délai de prise en charge, délais accès imagerie (IRM, mammographie)
 - Traitements oraux ; traitement ambulatoires
 - Education thérapeutique
 - Prises en charge spécialisées : soins palliatifs ; anapath
- Rupture post-hospitalisation
 - Problème des lits d'aval en particulier pour les patients avec tumeurs neurologiques et les personnes âgées ; HAD ; SSR ;
 - Rupture post-hospitalisation en MCO ; coordination après traitement, en intercure...
 - Besoins ressentis en SSR oncologique : cas des tumeurs cérébrales, des retours à domicile après traitement, situation des patients précaires
 - Placement des patients lourds
 - Oncogériatrie : prise en charge en Ehpad, en USLD
- Aide aux aidants



Les objectifs du groupe de travail : en cours validation

- Opérationnel : la prise en charge d'aval des patients atteints de pathologie cancéreuse à la sortie du MCO
- Qualitatifs
 - Maintenir l'offre de proximité en chimiothérapie par le biais des autorisations, des sites associés dont l'HAD,
 - Respecter les seuils et les recommandations INCa en matière d'autorisation,
 - Garantir l'accès aux consultations d'oncogénétique à tous les patients de la région Centre-Val de Loire,
 - Favoriser le décloisonnement et la coordination des acteurs en cancérologie dans les territoires,
 - Déterminer la gestion des données dans le DCC : définition des accès, des droits des intervenants ainsi que les modalités de conservation, d'archivage et de destruction de son contenu,
 - Conforter les dépistages organisés en cancérologie dans le cadre de la mise en place des centres régionaux de coordination des dépistages des cancers.
- Quantitatifs



Merci de votre attention

